

## 19. LE LEZARD SICILIEN

*Podarcis sicula* Rafinesque, 1810

Lézard des ruines; [lagramyzo] (provençal); [strapijum] (niçois)

### Description

Corps svelte, mais plus robuste que *muralis*; longue queue effilée. Tête fine à museau long; yeux petits, peu visibles de dessus. Cou peu marqué. Pli gulaire distinct. Tympan ellipsoïdal, plus haut que large. Dorsales minuscules, hexagonales et perlées, sur 70 à 86 rangs (ssp. *cettii*). Ventrales rectangulaires (médiennes plus petites que les autres) sur 25 à 29 rangs (ssp. *cettii*). Caudales plus ou moins carénées, subégales. Anale entière, bordée antérieurement et latéralement de 8 petites écailles ovalaires. Grande préfrontale en écusson, suivie de 2 frontopariétales subtriangulaires. Préoccipitale longue et étroite, en contact avec une minuscule occipitale triangulaire. Deux pariétales plus grandes que la frontale. Quatre supraoculaires dont 2 grandes, centrales. Masséterine bien développée, ronde, séparée de la plus grande postoculaire et de la prétympanique par 2 petites écailles. Oeil en contact avec la 4<sup>e</sup> supralabiale (caractère se retrouvant exceptionnellement chez *muralis* d'après Roche & al., 1978).

Coloration extrêmement variable selon les localités et même entre individus d'une même population. Présence constante d'une large bande vertébrale sombre, plus ou moins nette, tachetée et bordée de petites macules noires. Parties dorsales grisâtres, brunâtres, vert olive, vert émeraude (ssp. *campestris*), marbrées de jaune-vert, de noir, de bleu. Flancs brun caramel à marron foncé, ornés d'ocelles blanchâtres et noir sépia, sur 1 ou 2 rangs. Parfois, une tache bleu turquoise entourée de noir vif derrière les aisselles. Ligne dorsolatérale blanchâtre rappelant la série d'ocelles des flancs. Parfois dos vert très sombre avec

dessin réticulé. Parties ventrales immaculées, blanc rosé à reflets bleutés (ssp. *campestris*) ou gris perle (ssp. *cettii*), parfois verdâtres, rougeâtres, jaunâtres, sans taches sauf des petits points bleus largement espacés sur les ventrales externes. Dessus de la tête brun clair ou gris bleuté, uni, sauf une petite tache blanc crème sur les postoculaires dans le prolongement de la ligne dorsolatérale.

Taille variable selon les sous-espèces. Longueur moyenne totale de 170 mm pour *campestris*, 250 mm pour *cettii*. Peut atteindre 300 mm. Queue de 2/3 à plus de la longueur totale.

### Dimorphisme sexuel

Mâles : plus grands, à tête plus grosse. Femelles : souvent uniformément brunes.

### Milieu

Espèce anthropophile, se rencontrant souvent dans les jardins, les parcs urbains, les maisons abandonnées, les ruines (d'où son nom). Sinon fréquente les tas de bois, les bordures de routes, les champs, les vignobles, les friches, les éboulis rocheux. Habite aussi bien les zones sablonneuses (littoral), les régions herbeuses que les rochers.

### Alimentation

Mange essentiellement des Invertébrés (Diptères, Lépidoptères, Coléoptères, Araignées) mais peut-être aussi, à l'occasion, de jeunes lézards d'espèces sympatriques et des végétaux.

### Reproduction

Ponte d'avril à juin de 2 à 10 œufs ( $\varnothing = 5-6$  mm sur 10-12 mm). Durée d'incubation de 9 à 11 semaines. Longueur des nouveau-nés : 55-65 mm (26).

### Mœurs. Cycle annuel d'activité

Lézard très vif, bon grimpeur, mordant facilement. Hiberne d'octobre-novembre à février-mars, mais peut sortir de son abri par journées ensoleillées.



Sous-espèce *campestris*.

### Prédateurs

Il est la proie des chats et des poules près des maisons. Michelot (25) pense que le long du cordon littoral de l'étang de Biguglia (nord-est de la Corse) il est souvent attaqué par la couleuvre verte et jaunè.

### Répartition

L'espèce habite toute l'Italie et la côte française provençale, les îles tyrrhéniennes (Corse, Sardaigne, îlots satellites, Elbe), la côte est de l'Adriatique et la Turquie d'Europe, l'Espagne (Almería, Minorque), les côtes lybiennes et tunisiennes. Introduite aux Etats-Unis (Philadelphie). Division en une quarantaine de sous-espèces.

La sous-espèce *campestris* (De Betta, 1857) a été signalée des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes, du Var, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône par Knoepffler (1961), jusqu'à une altitude de 300 m. Parent (30) met en doute

sa présence dans le Vaucluse et son indigénat ailleurs, sauf peut-être à l'ouest des Alpes-Maritimes. Guillaume (16) ne la cite pas de Camargue, cependant que Cheylan (37) l'indique comme introduite au Château d'If. Présente dans le port de Toulon (Orsini, 1985). Ce dernier auteur émet l'hypothèse que la plupart des populations françaises continentales habitant les abords de villes portuaires pourraient avoir été introduites par voie maritime. Présente avec certitude en Corse au nord-ouest, au nord et à l'est. La sous-espèce sarde *cettii* Cara, 1872, a été introduite à une époque vraisemblablement récente dans l'extrême sud de la Corse (Bonifacio, baie de Sant'Amanza) et ne paraît pas s'étendre vers le nord.

L'une et l'autre sous-espèces semblent totalement absentes des petits îlots corses.



(Voir cartes de répartition en page 99.)



En haut : Mâle de *P. sicula cettii* de Bonifacio (Corse).



Code de lecture des cartes de répartition

-  Présence de l'espèce
-  Présence signalée (indigénat incertain)